

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ISERE

SOUS-SERIE 4 E

(dépôts des communes)

4 E 22

REPERTOIRE PARTIEL DES ARCHIVES

COMMUNAUTE DU BOURG D'OISANS

ET MANDEMENT D'OISANS

COMMUNES DU BOURG D'OISANS

ET DES GAUCHOIRS

AVERTISSEMENT

Les archives anciennes (XVI^e s.- XVIII^e s.) et modernes (XIX^e s.) du Bourg-d'Oisans sont exceptionnellement riches.

Mais déposées aux Archives de l'Isère en plusieurs fois (vers 1936 et en mars 2013), elles ne sont qu'en partie classées.

En 2015, bilan du métrage linéaire du dépôt des archives du Bourg-d'Oisans sous la cote 4 E 22 :

	METRAGE CLASSE	METRAGE NON CLASSE
ARCHIVES ANCIENNES (avant 1790)	11,20 m.l.	13 m.l.
ARCHIVES REVOLUTIONNAIRES (1790- an VIII)	0,60 m.l.	0,60 m.l.
ARCHIVES MODERNES (XIX ^e s.)	0,80 m.l.	6,50 m.l.
TOTAL	12 m.l.	20.10 m.l.

Ce dépôt comprend aussi les archives de la commune des Gauchoirs qui fut réunie au Bourg-d'Oisans en 1846.

Aurélie Bouilloc, attachée de conservation du patrimoine chargée des communes, le 09/02/2015

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	page 2
INTRODUCTION	page 5
SOURCES COMPLEMENTAIRES	page 11
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	page 12
ARCHIVES ANCIENNES (antérieures à 1790)	pages 13-23
série BB - Administration communale	page 14
série CC - Cadastre, impôts, comptabilité	page 16
ARCHIVES REVOLUTIONNAIRES (1790-an VII)	pages 24-28
série LL	
Actes du pouvoir central	page 25
Actes de l'administration municipale	page 25
Cadastre, biens communaux	page 26
Impositions	page 26
Affaires militaires	page 27
Contentieux, police	page 27
Subsistances	page 28
Travaux	page 28
Comptabilité	page 28
ARCHIVES MODERNES (depuis l'an VIII)	pages 29-39
série A - Administration centrale	page 30
série B - Administration départementale	page 30
série D - Administration générale de la commune	page 30
série E - Etat civil	page 31
série F - Population, agriculture, économie, statistiques	page 31
série G - Cadastre, contributions	page 32
série H - Affaires militaires	page 33
série i - Police locale et générale, justice, hygiène publique	page 34
série K - Elections, personnel communal	page 34
série L - Finances, comptabilité	page 35
série M - Bâtiments communaux	page 36
série N - Biens communaux	page 36

série O - Voirie, travaux publics	page 37
série P - Cultes	page 38
série Q - Assistance, prévoyance	page 38
série R - Instruction publique	page 38

VOCABULAIRE

page 40

INDEX DES NOMS PROPRES

pages 41-43

Archives départementales de l'Isère

INDRODUCTION

par François GASNAULT, 1980

Avant même que fut votée la loi du 21 décembre 1970 prescrivant le dépôt aux Archives départementales des archives communales anciennes pour les communes de moins de deux mille habitants, M. Chomel avait entrepris d'inciter systématiquement les maires des communes du canton du Bourg d'Oisans à confier aux Archives de l'Isère leurs papiers antérieurs à la Révolution. L'abondance et l'intérêt assez exceptionnels de ces fonds justifiaient à eux seuls une initiative qui visait à en faciliter la consultation mais qui répondait aussi à un souci de conservation, dans la mesure où la sauvegarde sur place des archives anciennes semblait menacée par la révolution touristique et les bouleversements économiques et mentaux qu'elle avait provoqués en Oisans. Quoiqu'il en soit, les mairies sollicitées consentirent la décharge, à deux exceptions près (Saint-Christophe-en-Oisans¹ et Mont de Lans²) et après transfert, le classement rondement mené déboucha sur la rédaction de quinze répertoires numériques³.

Fort de ces premiers résultats, M. Chomel envisagea dès lors la possibilité de réunir tous ces instruments de recherche en un volume imprimé qui présenterait l'ensemble des archives communales anciennes du canton. Encore fallait-il, pour réaliser ce projet, que fussent répertoriées à leur tour les archives du chef-lieu. Or, si Gaston Letonnellier en avait obtenu le dépôt vers 1936, le travail de classement qu'il avait amorcé était resté depuis en souffrance. Entamer la résorption de cet arriéré et jeter au moins les bases d'un instrument de recherche, telle fut la tâche que m'a confiée M. Chomel, dans le cadre du stage pratique.

1°) Rapport sur l'état présent du classement.

Dans les limites du temps dont je disposais, il ne pouvait être question de traiter intégralement quelques deux cents liasses où se chevauchaient dans le plus grand désordre des documents courant de 1510 à 1914. J'effectuai donc un récolement pour mieux cerner les bornes de ce qu'il était concevable d'accomplir : il apparut rapidement que l'essentiel du fonds couvrait la période 1590-1770 et que mieux valait renoncer d'emblée à classer les documents postérieurs à 1790⁴. Je m'attachai donc exclusivement à l'identification pièce à pièce des archives anciennes et à leur ventilation par grosses masses dans les séries du cadre de classement. Pour nombre d'entre elles, l'entreprise n'a pu être poussée au-delà de ce rangement purement matériel : ainsi en va-t-il pour une importante collection d'archives imprimées, où l'on trouvera matière à constituer une belle série AA. Mais c'est surtout le cas

¹ Archives déposées depuis aux A.D.I. mais non encore classées.

² Les archives anciennes et modernes du Mont-de-Lans, toutes conservées en mairie, ont été classées en 1993 et 1998. Le répertoire est consultable aux A.D.I. - le demander au président de la salle des inventaires.

³ Voir liste dans les sources complémentaires.

⁴ Le caractère disparate et étrangement lacunaire des archives modernes risque, du reste, de déconcerter celui qui en établira le répertoire. On s'explique mal le contraste quantitatif avec les archives anciennes, si riches en séries documentaires souvent très complètes. Faut-il supposer qu'au soin jaloux avec lequel on conservait les « papiers historiques », faisait pendant une certaine désinvolture à l'égard des documents administratifs courants ? – [*correction au 09/02/2015 : cette note n'a pas tenu compte du fait que nombre de documents après 1790 étaient en fait restés en mairie du Bourg-d'Oisans. Ils ont tous été pris en dépôt en mars 2013 et sont en attente de classement*]

pour tous les documents relatifs aux logements des troupes et aux fournitures militaires, abandon consenti non sans quelque amertume en raison de la place considérable que l'entretien des troupes prit à l'époque moderne dans la vie des communautés. Pression ininterrompue, souvent intolérable, que ces papiers reflètent, avec une abondance proportionnelle : à défaut d'en livrer le répertoire, au moins convenait-il d'indiquer la richesse d'une série EE, tant sur le plan local que sur celui de l'histoire militaire. Egalement très fournie, la série DD, dont le classement a pu à peine être entamé, devrait livrer des renseignements très concrets sur la façon dont les habitants de l'Oisans tentaient de résoudre les problèmes particulièrement cruciaux de la voirie, en ce pays dont l'hiver ravageait les sentiers et qu'inondaient trop souvent les crues capricieuses de la Romanche et du Vénéon : Contentons-nous donc à nouveau de signaler la présence de multiples devis, prix-faits et de visites d'inspection.

Les archives anciennes du Bourg d'Oisans ne sont pas non plus avares de documents judiciaires mais il a fallu laisser en souffrance les pièces de procédure issues de ces actions continuelles engagées par la communauté contre des consuls dont on contestait la gestion, contre des contribuables réfractaires, ou encore contre d'autres communautés du mandement d'Oisans. Du moins a-t-on traité de cette série FF ce qui relevait plutôt de la police administrative.

Le classement de la série GG a en revanche été mené plus avant mais il restera à regrouper chronologiquement une masse encore notable de pièces isolées, insignifiantes singulièrement, mais peut-être prometteuses, s'il est possible d'en déterminer le caractère sériel. Pour HH, le bilan est plus modeste mais il ne semble pas que cette série soit appelée à un très grand développement, ce qui en vérité surprend pour un bourg dont la foire avait quelque importance.

Au bout du compte, seules deux séries, BB et CC, qui, matériellement, représentent tout de même environ les 3/5e du fonds ancien, ont vu leur sort définitivement réglé. Comme elles conservent des documents où tous les thèmes et problèmes sont à un titre ou un autre, peu ou prou abordés, elles livrent déjà une assez bonne image de ce que peuvent apporter au chercheur les archives communales du Bourg d'Oisans ; et sur le plan plus strictement archivistique, elles permettent spécialement d'aborder la question de la composition assez singulière du fonds.

2°) Les archives communales anciennes du Bourg d'Oisans.

L'incongruité ne réside pas dans l'apparence diplomatique des documents présentés, en parfaite conformité avec ce qu'on peut s'attendre à trouver dans ces séries, d'après les prescriptions du cadre de classement ; de même le jeu institutionnel comme les procédures administratives auxquels ces papiers renvoient n'ont rien que de fort traditionnel. Seulement il s'avère que les procès-verbaux de délibérations n'ont pas été établis par une assemblée, comme il est d'usage, mais par deux. Avant même que la notion de démocratie parlementaire eût jailli des esprits les plus déliés, les pauvres paysans du Bourg d'Oisans auraient-ils découvert les vertus du bi-camérisme ? L'énigme appelle une explication moins contournée : communauté d'habitants intrinsèquement notable et confrontée comme telle à des problèmes spécifiques, le Bourg-d'Oisans était aussi le chef-lieu d'une communauté autrement vaste, unité tant géographique que territoriale, le mandement d'Oisans : comme c'est au Bourg que se réglaient les affaires du mandement, y demeuraient logiquement les papiers consignants les

décisions prises pour ce faire, et il est peu probable qu'on n'ait jamais songé à établir un rangement matériel permettant de bien distinguer archives du Bourg et archives du mandement. Quand le temps eut enlevé aux unes comme aux autres toute utilité pratique, la confusion ne fit que s'installer un peu plus et de déménagements en transfert on parvint à ce mélange qui n'a pas peu contribué à ralentir la progression du présent répertoire. Face à cette ambiguïté essentielle du fonds, le travail de classement eût pourtant adopté un parti erroné en cherchant à extraire ce qui relevait des archives communales du Bourg, stricto sensu, tout en regroupant à part ces pièces qu'il eût été hâtif de juger rapportées. L'imbrication matérielle n'était que le reflet, déformé, d'une imbrication constitutionnelle dont l'originalité méritait qu'on la respectât, afin qu'on pût voir comment la gestion d'une collectivité territoriale restreinte dépendait des options prises par une communauté élargie : il n'est, en effet, pas si fréquent que les archives d'une bourgade donnent à lire l'histoire d'un pays, et des plus singuliers, outre la sienne propre. Encore faut-il expliquer les règles de ce jeu institutionnel à deux niveaux que le classement a entrepris de restituer, ce qui revient à présenter rapidement les structures administratives si particulières du mandement d'Oisans, telles du moins qu'elles transparaissent à la lumière des archives du Bourg.

L'Oisans historique et géographique déborde sensiblement les limites du canton actuel du Bourg d'Oisans, déjà le plus important de l'Isère par la superficie, puisqu'il s'étendait aussi sur le canton de la Grave (Hautes-Alpes) : c'est au milieu du XIII^{ème} siècle qu'il apparaît constitué en entité territoriale, indifféremment qualifié jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle de « châtelainie » ou de « mandement ». A l'orée de l'époque moderne, le pays a dès longtemps acquis son étonnante configuration administrative et sociale, principalement caractérisée par la disparition complète de la féodalité locale. « Il n'y a plus, écrit André Allix, d'intermédiaire entre le châtelain d'Oisans », représentant « de l'autorité souveraine du dauphin, et la plupart des communautés rurales »⁵. Cela ne signifie certes pas que la propriété du sol soit en Oisans exclusivement paysanne mais si, jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les ducs de Viennois ou encore les religieuses de Prémol possèdent des biens-fonds dans le mandement, leur ambition se borne à percevoir des rentes, sans prétendre exercer de surcroît une quelconque autorité seigneuriale. La présence du premier ordre est à peine plus marquée : au prieuré bénédictin de Saint Laurent du Lac, fondé au XIII^{ème} siècle, s'ajoute à la faveur de la Contre-Réforme, un couvent de Récollets ; les deux maisons restent continûment modestes en effectifs et pauvres en ressources. Le rude pays d'Oisans a donc été abandonné très tôt aux seuls paysans, dont la misère fut certes le lot mais qui eurent au moins le loisir de gérer cette condition avec une rare autonomie. Dans le Briançonnais tout proche, une situation très comparable avait permis l'émergence d'une organisation administrative originale à laquelle on donnait le nom d'escarton ; sans que le mot ait jamais dépassé les limites du bailliage haut-alpin, bien des traits institutionnel se retrouvent en Oisans et d'abord cette usage, auquel le vocable renvoie, de laisser à une assemblée consulaire, émanation des communautés, le soin de répartir à leur guise le montant des impositions royales et autres. Mais si à « l'escartation » briançonnaise répond « l'escallation » ucellane, tant s'en faut que les paysans d'Oisans bénéficient de libertés aussi étendues que leurs voisins. Dès l'origine l'autorité extérieure est plus vigoureusement représentée et c'est un des apports essentiels des archives du Bourg d'Oisans que de montrer comment l'évolution administrative et institutionnelle alla dans un sens toujours plus défavorable aux structures locales. Aux premiers temps du XVI^{ème} siècle, le receveur des tailles, incarnation du pouvoir royal qui a relayé l'autorité delphinale, et le capitaine-châtelain, qui représente le marquis de Vizille, seigneur du mandement d'Oisans,

⁵ in « *L'Oisans au Moyen Age* », p. 11-13.

sont déjà des interlocuteurs coriaces pour l'assemblée des consuls. Mais c'est à la fin du XVI^{ème} siècle qu'intervient une mutation décisive, que les archives, dont la masse s'accroît alors sensiblement, permettent de reconstituer. Les ambitions et les exigences des pouvoirs seigneurial et royal jusqu'alors distinctes sinon opposées, se superposent voire se cumulent, du jour où le mandement se trouve placé sous l'autorité de Lesdiguières au double titre de marquis de Vizille et de gouverneur du Dauphiné. Il ne s'agit pas seulement pour l'assemblée consulaire de faire face à une pression fiscale en constante augmentation : institution représentative d'un pays qui est géographiquement une région de passage et administrativement une zone-frontière, elle doit en outre se soumettre à un jeu politique et militaire d'une envergure nouvelle. Dès lors et pour plus d'un siècle, car aux Lesdiguières succèdent les Créqui, Villeroy, Catinat, les troupes royales mènent en Oisans un carrousel à peu près ininterrompu, qui culmine avec une intensité accrue à trois longs moments : 1585-1605 (guerres de religion et campagne de Savoie), 1630-1650 (campagne du Piémont, guerre de Trente Ans, Fronde), 1685-1715 (surveillance des frontières après la Révocation de l'Edit de Nantes et guerre de succession d'Espagne). Les réquisitions pleuvent et de toutes sortes : aux « fournitures et vacations » militaires classiques (logement des troupes et entretien des montures) s'ajoutent des exigences aussi variées que l'acheminement des canons et des paquets postaux, l'escorte par des guides qualifiés de régiments peu familiers des sentiers de montagne, l'élargissement des « chemins royaux » voire la construction d'une nouvelle route plus spacieuse et son entretien permanent. L'assemblée consulaire a donc la possibilité peu enviable de répartir ces charges considérables entre des communautés appauvries et dépeuplées (car les troupes sont, on le sait, vectrices privilégiées des épidémies). Si le volume des archives conservées pour ce funeste XVII^{ème} siècle atteste l'inlassable activité de cette instance délibérante, parler de vitalité institutionnelle serait pour le moins léger. Ni canton suisse ni même escarton, les communautés d'Oisans forment « une république des gueux » où l'on tente de faire jouer une solidarité de la contrainte mais où le pouvoir d'initiative est réduit à néant. Ces dernières années du Grand Siècle voient du reste de déliter cette coalition de la misère. L'assemblée doit abandonner à peu près toute la gestion de ses comptes au secrétaire-greffier du mandement qui, à l'origine simple agent d'exécution des décisions communes, est maintenant un représentant de l'autorité royale, exerçant des fonctions à titre d'office. Au XVIII^{ème} siècle ce personnage et le capitaine-châtelain sont devenus les véritables maîtres du mandement. Non que les institutions communautaires disparaissent : entre 1715 et 1730 l'assemblée des consuls continue de se réunir à un rythme fréquent, pour s'entretenir des procès qui opposent des communautés se reprochant mutuellement d'avoir moins contribué que leur dû, mais aussi pour procéder à la distribution des sommes accordées en dégrèvement de taille par une autorité royale reconnaissant a posteriori qu'elle a exagérément pressuré le pays lors des dernières campagnes ; puis et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, l'assemblée s'acquitte sans faillir de sa mission essentielle qu'est la péréquation des impositions royales. Mais cette procédure n'est plus qu'une rémanence formelle. Désormais simple rouage de l'administration fiscale, l'assemblée ne gère absolument plus les comptes du mandement, ce dont s'acquitte le secrétaire, et a abandonné au capitaine-châtelain toute prétention en matière de police administrative : dans le domaine si important de la voirie, par exemple, c'est le représentant du pouvoir seigneurial qui procède à la réception des devis, à la réquisition des équipes de travail, à l'inspection des travaux. Il faudra pouvoir déterminer si cet affaiblissement qualitatif du jeu institutionnel traduit une plus vaste mutation et si les tyranniques exigences d'une autorité à tous égards extérieure n'ont pas détruit une sociabilité communautaire dont le champ avait l'étendue d'un pays.

En regard de cette évolution, mais aussi la croisant parfois ou se confondant avec elle, c'est une autre histoire administrative, celle du seul Bourg d'Oisans, que donnent à lire les archives communales anciennes, en reflétant, à une échelle simplement plus modeste, le même processus d'affaiblissement qui affecte un régime communal à l'origine aussi vigoureusement charpenté. Seule localité de plaine dans un pays de montagne, située au confluent de deux vallées, le Bourg tranche sur le reste du mandement par la plus grande variété de ces activités, au sein desquelles l'agriculture et les échanges tiennent une large place, et par la plus grande diversité du spectre social : paysans mais aussi commerçants, notaires, gens de justice. Le Bourg représente enfin tous les attributs d'un centre administratif : siège de l'assemblée du mandement, résidence du capitaine-châtelain, il abrite aussi une judicature ; un hospice y fonctionne et plusieurs notaires y tiennent étude. Mais à l'origine, le schéma institutionnel est le même dans cette communauté « bourgeoise » que pour toutes les communautés rurales environnantes. A la base du système, se tient « l'assemblée des manants, pauvres habitants et consuls du Bourg d'Oisans » qui chaque année élit deux consuls, lesquels, à leur sortie de charge, devront rendre compte de leur gestion. Soumis à ce contrôle démocratique, du moins en théorie, les consuls assument essentiellement deux rôles :

- ils représentent la communauté, tant dans le cadre de l'assemblée consulaire du mandement, que vis à vis des représentants du pouvoir seigneurial et royal ;
- ils administrent la communauté, ce qui consiste à tenir le regest à jour, à établir sur cette base les rôles d'imposition, à procéder à la péréquation de toutes les charges fiscales et parafiscales, qu'elles soient commandées par les affaires de l'Etat, du mandement ou du Bourg.

A la lettre, ce cadre administratif demeure inchangé jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : mais comme pour le mandement, les bouleversements du XVII^{ème} siècle en altèrent gravement l'esprit. Première communauté du pays par le nombre d'habitants et disposant de plus de ressources, le Bourg a, comme il était normal, fourni une contribution plus importante aux réquisitions militaires ; il en est résulté une aggravation des clivages et une distorsion croissante entre les conditions, au sein d'une société initialement plus hétérogène. C'est à dire que l'élargissement du fossé entre la masse des paysans, appauvris et endettés, et une petite oligarchie bourgeoise de notaires et robins, évidemment créanciers des premiers, a complètement faussé le jeu démocratique ; progressivement l'assemblée de la communauté se transforme en une « assemblée du corps de ville », les charges consulaires et les autres fonction administratives telle que celle de procureur des pauvres sont monopolisées par quelques familles (les Jeune, les Col, les Giraud, les Faure). Bientôt même, les fonctions électives ne donnent plus accès qu'à une autorité diminuée, et c'est moins dans les comptes consulaires, dont la publication s'espace et dont le volume se restreint, que dans les séries parallèles de comptes fiscaux régulièrement tenus par le receveur des impositions et celui des deniers d'octroi, qu'il faut chercher le détail de la comptabilité communale. Il appert surtout que les deux personnages qui détiennent déjà sur le mandement l'essentiel de l'autorité, interfèrent de plus en plus sur l'administration du Bourg. Révélateur d'une imbrication institutionnelle dont on a déjà dit que loin d'être une aberration, elle constituait l'originalité des archives anciennes du Bourg d'Oisans, le fait s'explique sociologiquement sans grande difficulté, si l'on sait que depuis la fin du XVIII^{ème} siècle deux grandes familles du Bourg se transmettent héréditairement les charges de secrétaire-greffier et de capitaine-châtelain : les Faure qui cumulent au Bourg les fonctions de notaire et de receveur des impositions, et assument volontiers celle de procureur des pauvres, tiennent l'office royal ; un cran au-dessus,

les Giraud, qui ont acheté une charge d'avocat au Parlement de Grenoble, exploitent sans complexe la prééminence que leur donne la tâche de représentant du marquis de Vizille. De même qu'ils contrôlent toutes les affaires du mandement, c'est devant eux, en leur résidence du Bourg, que sont passés tous les actes administratifs courants : criées des Fermes des Picots ou des Boucheries, baux pour la garde du bétail communal qui ira paître aux pacages des Sables, devis des réparations à faire aux bâtiments communaux, aux chemins, ponts, canaux et digues. Ils contrôlent les comptes des pauvres et n'hésitent pas à multiplier les tournées d'inspection : visite des cabarets, visite des biens communaux, visite des réparations dont ils ont commandé l'entreprise. Ce sont des spécimens de cette action administrative aussi diverse que concertée, que l'on s'est attaché à présenter dans les amorces de classements des séries DD, EE, FF et HH, afin d'élargir le panorama d'une évolution institutionnelle, dont BB et CC laissaient voir surtout le côté négatif.

Problématique très actuelle que celle de l'éviction d'une communauté du contrôle auquel elle pourrait prétendre sur la gestion de ses propres affaires, liée à l'émergence d'administrateurs spécialisés, développant des procédures de plus en plus efficaces. Pour autant, le parallèle ne peut être mené trop loin, tant l'archaïsme dispute à la modernité les fondements du pouvoir des Faure et des Giraud : leur autorité est d'abord assise sur leur maîtrise du jeu économique local ; leur appartenance socio-culturelle au monde du savoir et de la basoche rehausse leur prestige et légitime leur compétence. Mais leur force institutionnelle prend appui sur des structures encore féodales, le système des offices et le régime seigneurial. En ce qui concerne les Giraud, le paradoxe et d'autant plus piquant que leur maître, le marquis de Vizille, est désormais le banquier Périer, dont le nom reste attaché aux prémices d'une Révolution qui jettera à bas, sans tarder, le principe médiéval de l'autorité seigneuriale.

Les archives communales anciennes du Bourg d'Oisans ne permettent malheureusement pas de suivre cette évolution jusqu'à la totale rupture du 4 août 1789. Dans presque toutes les séries de documents, les lacunes se multiplient soudain après 1770⁶. Destructures sciemment opérées à l'époque révolutionnaire ou pertes hasardeuses, qui se produisirent involontairement, à l'heure où se mettait en place une nouvelle organisation rendant tous ses droits à la communauté ? Rien ne permet de trancher et il faut se résoudre à laisser également sans réponse la question de savoir si les dernières années de l'Ancien Régime n'ont pas connu une remise en cause de l'équilibre des pouvoirs, moins défavorable aux habitants du Bourg.

⁶ [correction au 09/02/2015 : cette interrogation n'a pas tenu compte du fait que nombre de document avant et après 1790 étaient en fait restés en mairie du Bourg-d'Oisans. Ils ont tous été pris en dépôt en mars 2013 et sont en attente de classement]

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

■ Aux Archives départementales de l'Isère :

4 E Dépôts classés (en partie ou en totalité) des archives anciennes des communes du canton d'Oisans : Allemont, Auris, Besse, Clavans, le Freney, la Garde, Huez, Livet-et-Gavet, Mizoën, Ornon, Oz, Vaujany, Venosc, et Villard-Reculas.

H+Gre/H704 Liquidation des dettes de la communauté des Gauchoirs. 1718

■ En mairie du Mont-de-Lans

AA 6 Pâturages et communaux.- Arrêt du Conseil d'Etat défendant de changer de nature ou d'enclorre aucune portion des pâturages et communaux du Bourg-d'Oisans sans une permission de la communauté approuvée par l'intendant (affiche, 1754).

CC 59 Répartition des charges entre toutes les communautés du mandement.- Extrait de la décision des arbitres convenus par les communautés, dont le Bourg-contre les autres communautés (1717).

2 O 1 Moyens de transport.- Création des lignes du tramway de Jarrie-Vizille au Bourg d'Oisans (1923), du service automobile du Bourg-d'Oisans au Freney (1929).

■ En mairie de la Mure

n° 206 Extraits de délimitation des mandements de Vizille, Séchilienne et Oisans. copie 1345

n° 208 Transaction pour la délimitation des mandements de Vizille, Oisans et la Mure. copie 1316

■ Archives départementales des Hautes-Alpes

Les archives anciennes de la Grave ont été classées et sont conservées partie aux ADHA, partie à la mairie de la Grave (Hautes-Alpes) .

Les archives anciennes de Villard-d'Arènes sont en dépôt aux Archives départementales des Hautes-Alpes.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

ALLIX (André).- *L'Oisans au Moyen-Age, étude de géographie historique.*- Paris : Champion, 1929, 255 p.

OLLIVIER (Gaël).- *Le Bourg d'Oisans, 1692-1792 : étude démographique.* T.E.R., Grenoble, 1974, 76 p.

CHABRAND (Dr).- *Les escartons dans l'ancien Briançonnais*, dans *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, t. 2, 1883, p. 241-249.

Archives départementales de l'Isère

4 E 22

REPERTOIRE PARTIEL

DES

ARCHIVES ANCIENNES ANTERIEURES A 1790

DE LA

COMMUNAUTE DU BOURG D'OISANS

ET DU MANDEMENT D'OISANS

établi par
F. GASNAULT
Archiviste paléographe
1980

■ Le mandement du Bourg-d'Oisans comprenait outre le Bourg-d'Oisans (ville centre), les communautés d'Allemont, Auris, Besse, Clavans, le Freney, la Garde, Huez, Livet-et-Gavet, Mont-de-Lans, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz, Saint-Christophe-en-Oisans, Vaujany, Venosc, Villard-Reymond et Villard-Reculas

SERIE BB

ADMINISTRATION COMMUNALE

- BB 1-BB 15** Actes de délibérations de l'assemblée des consuls du mandement d'Oisans. 1588-1783
- BB 1** «*Registre des assemblées du mandement d'Oisans de l'année 1593* ». Non fol.
- BB 2** 1607, mars-1608, septembre. *Couverture parchemin, 85 fol.*
- BB 3** «*Livre des assemblées* » 1621, juin-1628, décembre. *Couverture parchemin très abîmée, 297 fol.*
- BB 4** «*Livre des assemblées* » 1628, décembre-1629, décembre. *Couverture parchemin, 99 fol.*
- BB 5** «*Livre des assemblées* » 1630, janvier-1633, février. *Couverture parchemin, 191 fol.*
- BB 6** «*Livre des assemblées* » 1633, avril-1636, juin. *Couverture parchemin, 176 fol.*
- BB 7** 1639, mars-octobre. *1 cahier non folioté ; « Livre des assemblées » 1639, décembre-1640, novembre. Couverture parchemin, non fol.*
- BB 8** «*Registre des assemblées des consuls du mandement d'Oisans* » 1643, janvier. *Couverture parchemin abîmée, 235 fol.*
- BB 9** «*Livre des assemblées ou registre d'icelles tenues par les consuls du mandement d'Oisans* » 1643, mai-1649, août. *370 fol.*
- BB 10** 1649, août-1656, mai. *Non fol.*
- BB 11** «*Registres des assemblées du mandement d'Oisans* ». 8 cahiers 1666-1667, 1674, 1678-1680, 1684-1689..
- BB 12** «*Registres des assemblées du mandement d'Oisans* ». 6 cahiers 1690-1699 ⁷.
- BB 13** 1763, juin-1783, novembre. *Couverture cartonnée, non fol.*
- BB 14** Actes d'assemblées isolés, 1588-1595, 1594-1606.
- BB 15** Actes d'assemblées isolés, 1600-1725 ⁸.

⁷ Lacunes.

⁸ Lacunes.

BB 16-BB 30 Actes de délibérations de l'assemblée consulaire du Bourg-d'Oisans.

1577-1788

- BB 16*** « Actes d'assemblées de la communauté du Bourg d'Oisans », 1595, 1599, 1601, 1611, 1618, 1630, avril-1632, avril, 1634, avril-1636, mars, 1636, avril-1637, mars. 8 cahiers non fol.
- BB 17*** « Actes d'assemblées de la communauté du Bourg d'Oisans », 1638, octobre-1644, avril. 220 fol.
- BB 18*** 1644, mai-1651, juin. Dérelié, 195 fol.
- BB 19*** 1651, août-1660, mars. 232 fol.
- BB 20*** 1661, septembre-1670, septembre⁹. Non fol.
- BB 21*** « Registre des assemblées et pérécations du Bourg d'Oisans », 1670, décembre-1673, août. Couverture cuir, 194 fol.
- BB 22*** « Registres de la communauté du Bourg d'Oisans », 1660, août-1670, mars. 5 cahiers non fol.
- BB 23*** 1673, octobre-1685, février. 8 cahiers¹⁰ non fol.
- BB 24*** 1731, septembre-1740, janvier. 9 cahiers non fol. ; 1768, octobre-1769, mars. 1 cahier non fol. ; 1783, décembre-1788, novembre. 2 cahiers, fol. 180-255.
- BB 25*** 1740, mai-1774, juin¹¹. Couverture cartonnée, non fol.
- BB 26** Actes d'assemblées isolés, 1577-1610¹².
- BB 27** Actes d'assemblées isolés, 1611-1627¹³.
- BB 28** Actes d'assemblées isolés, 1631-1718¹⁴.
- BB 29** Actes d'assemblées isolés, 1719-1779¹⁵. Election du corps de ville (1777) ; lettres de provision en l'office de maire-perpétuel du Bourg d'Oisans pour Christophe Rochette (1694) ; brevets d'office de secrétaire-greffier du mandement d'Oisans (1624, 1639) ; mémoire relatif à l'office du secrétaire-greffier du mandement d'Oisans, *extraits* (s.d., fin XVII^{ème}).

BB 30 Actes d'assemblées de la communauté des Gauchoirs (1627, 1753-1769). 2 cahiers non foliotés. 1627-1769

⁹ Lacunes entre 1666 et 1670.

¹⁰ Le registre 1680-1683, très abîmé, comporte des lacunes.

¹¹ Lacunes 1766-1777.

¹² Lacunes.

¹³ Lacunes.

¹⁴ Lacunes.

¹⁵ Lacunes.

SERIE CC

CADASTRE – IMPOTS - COMPTABILITE

PLAN DE CLASSEMENT :

CC 1-8	Cadastre : regest et péréquaires (Bourg-d'Oisans).
CC 9-24	Tailles royales (mandement et bourg).
CC 25-26	Autres impositions royales (mandement).
CC 27-30	Autres impositions royales (Bourg-d'Oisans).
CC 31-32	Impositions locales (mandement).
CC 33-43	Impositions locales (Bourg-d'Oisans).
CC 44-59	Documents comptables (mandement).
CC 60-74	Comptes consulaires et pièces à l'appui (Bourg-d'Oisans).
CC 75-87	Pièces comptables, disjointes les comptes consulaires (Bourg-d'Oisans).

CC 1-CC 8	Cadastre (Bourg-d'Oisans).	1510-1796
CC 1*	Cadastre latin, 1510-1520. <i>Un volume dérelié en mauvais état, 496 fol.</i>	
CC 2*	Regest français, 1565-1572. <i>Fragment de couverture en parchemin, mauvais état, 380 fol.</i>	
CC 3*	Regest, 1572-1582. <i>Très mauvais état, couverture parchemin arrachée, fol. 127-799 (le début manque).</i>	
CC 4*	Regest, 1582-1642. <i>Très mauvais état, couverture cuir, fol. 800-1424.</i>	
CC 5*	Regest, 1642-1673, avec mentions rajoutées jusqu'en 1767. <i>Couverture cuir, fol. 1425-2217.</i>	
CC 6*	Regest, 1674-1796. <i>Couverture cuir partiellement déchirée, 344 fol.</i>	
CC 7	Vérification, rectification et nouveau péréquaire de la communauté, 4 cahiers (1667); procédure de vérification du péréquaire et liquidation des tailles, 3 cahiers (1714).	1667-1714
CC 8	Liquidation des dettes des communautés (1657). Procédure de mensuration des maisons et bâtiments du Bourg d'Oisans (1694). Etat des fonds usurpés (1655). Reprise des fonds abandonnés (1724-1726).	1655-1726
CC 9-CC 24	Taille royale (mandement et bourg).	1589-1789
CC 9	Lançons de la taille reçus par le mandement d'Oisans pour les années 1589, 1591, 1621-1624, 1626-1628, 1634, 1635, 1639-1642, 1647, 1710-1725, 1727-1729, 1769.	

- CC 10** Péréquations de la taille sur le mandement (1592-1748) ; « *partoyr, peréquation et colligé de la parcelle de l'esgallation générale* » (1592) ; « *partoir et peréquation* » (1593) ; « *partoyr des impositions* » et reçus des collecteurs (1594) ; péréquaire des impositions (1595) ; « *perequaire et partoyr* » (1615, 1630, 1634, 1640) ; « *peréquations* » (1713, 1720, 1723-1737, 1738, 1742, 1744, 1745, 1748).
- CC 11** Requête des consuls du mandement sur la répartition des tailles (1630-1634) ; supplice des consuls et commandement du collecteur des tailles (1643-1649) ; requête des consuls contestant la nouvelle répartition des tailles consécutive à la révision des feux (1719).
- CC 12** Dégrèvements (Mandement) (1590-1729) : demande de réduction sur le montant des tailles (1590-1599) ; soulagement de taille (1652-1656) ; sursis pour le paiement de la taille (1707) ; diminution de la taille (1711) ; comptes du secrétaire du mandement pour les sommes reçues pour le dégrèvement (1706, 1710-1713) ; état de distribution par communauté du dégrèvements de taille (1720-1729) ; pièces à l'appui pour les dégrèvements de 1720-1729 : état de fournitures, quittances, reçus, attestations (1707-1726).

CC 13-CC 24 Taille royale pour le Bourg-d'Oisans.

1589-1789

- CC 13** Rôles (1589-1591, 1594, 1596, 1599) ; rôles et péréquations (1592-1595).
- CC 14** Rôles (1607, 1611, 1614, 1627) ; rôles et péréquations (1618, 1626, 1630-1632).
- CC 15** Rôles (1634, 1645) ; rôles et péréquations (1635, 1636, 1640, 1641, 1643, 1644).
- CC 16** Rôles (1648, 1666-1669, 1671-1679, 1680-1683) ; rôles et péréquations (1651, 1661).
- CC 17** Rôles de taille et pièces annexes : requêtes et suppliques, parvient, péréquations, états divers (1683-1700).
- CC 18** Rôles (1705, 1710) ; rôles et pièces annexes (1701-1704, 1706-1708, 1711-1718).
- CC 19** Rôles (1719, 1720, 1722, 1726) ; rôles et pièces annexes (1721, 1723-1725), 1728-1730).
- CC 20** Rôles (1731-1739, 1745-1746) ; rôles et pièces annexes (1743, 1747).
- CC 21** Rôles (1748-1750, 1752, 1753, 1755-1758) ; rôles et pièces annexes (1751, 1759).
- CC 22** Rôles (1761, 1775-1777, 1786, 1789) ; rôles et pièces annexes (1760, 1762-1765).
- CC 23** Documents intéressant la répartition des tailles royales (1600-1771) : parviens (1605, 1607, 1634, 1636, 1642, 1680, 1704, 1719, 1730, 1738, 1752, 1756) ; péréquations (1603, 1610, 1619, 1626, 1637, 1639, 1645, 1646, 1704, 1737) ; contestations et remontrances sur la répartition des impôts, adressées par les consuls

du Bourg à l'intendant du Dauphiné (1737, 1741, 1744, 1761) ; dégrèvements : suppliques (1600, 1719, 1749, 1764, 1771¹⁶) ; régalement (1665, 1715, 1718, 1754) ; parcelle des insolvable (1600) ; recensement des taillables (1641).

CC 24 Inquants des tailles et papiers du collecteur des tailles (1592-1599) ; procès-verbaux, commandements et saisies, dressés ou ordonnés par le collecteur des impositions (1643, 1761-1765, 1779) ; contraintes des brigadiers des tailles (1726, 1762-1764).

CC 25-CC 26 Autres impositions royales (Mandement). 1597-1779

CC 25 Capitation : répartition (1708-1714). Réception des édits sur le 20^e et le don gratuit des consuls du mandement (1758-1779) ; certificats de réception d'ordonnances fiscales par les consuls des communautés du mandement (1726) ; quittances des receveurs des impositions (1597, 1710). Correspondance générale relative aux impositions (1704-1710, 1713-1714, 1741, 1760-1761). « *Etat des impositions sur le mandement* » (1700, 1726, 1735) ; « *état des fonds nobles et ecclésiastiques* » (s.d.) ; « *état des rentes dues par les communautés* » (1708) ; « *état des albergements* » (1696).

CC 26 Taxes sur les offices royaux (1634-1771) : office de collecteur des tailles : délivrances, quittances et reçus (1641-1647). Office de secrétaire-greffier du mandement d'Oisans : quittances des revenus casuels, quittance des contrôleurs des greffes, quittances du droit de confirmation, quittances du centième denier (1634, 1737, 1771) ; édits royaux (1709-1710), commandements et remontrances (1707-1732). Office de garde-scel des Hôtels de Ville : rôle de la taxe (1697-1699). Aliénation des droits de contrôle des actes des notaires : états du produit des droits dressés à l'occasion du rachat (1708-1710).

CC 27-CC 30 Autres impositions royales (Bourg). 1588-1789

CC 27 Capitation : lançons (1706, 1713, 1720, 1747, 1749, 1750, 1761, 1764, 1766, 1769, 1770, 1772) ; extraits du rôle de la capitation (1695-1696) ; composition du rôle (1697) ; copie de la capitation (1697) ; projet de répartition (1702) ; états de la répartition (1704-1714, 1718, 1720, 1721).

CC 28 Capitation (suite) : états de la répartition (1723-1728, 1749, 1752) ; documents relatifs à la perception de la capitation (1742-1784). Dixième : ordonnance de l'intendant relative à la confection du rôle (1713) ; « observations sur le rôle du dixiesme » (1714, 1717, 1765) ; rôles (1735, 1762). Vingtième : rôle (1766). Don gratuit : répartition pour les années 1764-1766.

CC 29 Quittances du receveur des impositions royales pour la communauté du Bourg d'Oisans (1588, 1604, 1606-1614, 1617,

¹⁶ 1771 : concerne uniquement les habitants du hameau des Alberges.

1633-1639, 1640-1641, 1644-1646, 1649, 1656, 1671, 1672, 1695, 1708-1710, 1719-1730, 1731-1735).

- CC 30** Quittances du receveur des impositions royales (1744, 1746-1748, 1750, 1753-1758, 1760-1767, 1770, 1771, 1773, 1780-1789). Correspondance générale relative aux impositions (1704-1789). « Etat des sommes peréqués pour taille royale de 1683 à 1692 » ; « état des habitants mandians » (1696) ; état des impositions et des paiements (1706, 1715, 1717, 1726) ; « état des fonds arrentés dans la communauté du Bourg » (1711) ; « état des revenus patrimoniaux et d'octroi » (1722).

CC 31-CC 32 Impositions locales (mandement). 1594-1722

- CC 31** Suppliques présentées par les consuls du mandement au Parlement ou à l'intendant du Dauphiné pour obtenir la permission d'imposer (1594, 1599, 1600, 1634, 1636, 1699, 1721-1722) ; parcelles négociale imposées sur le mandement d'Oisans : colligés (1595, 1612, 1613, 1615, 1617, 1619).
- CC 32** Colligés des parcelles de négoes sur le mandement d'Oisans (1620-1623, 1625, 1626-1632, 1634, 1636) ; parcelles de négoes du mandement d'Oisans (1648, 1654, 1669).

CC 33-CC 43 Impositions locales (Bourg d'Oisans). 1545-1780

- CC 33** Suppliques présentées par les consuls du Bourg au Parlement ou à l'intendant du Dauphiné pour obtenir la permission d'imposer (1601, 1636, 1637, 1650, 1651, 1676-1678, 1702, 1731). Rôles des négoes de la communauté du Bourg d'Oisans (1592-1595, 1601-1602, 1605).
- CC 34** Rôles des négoes de la communauté du Bourg d'Oisans (1612-1613, 1619, 1637, 1645-1646, 1649).
- CC 35** Rôles des négoes de la communauté du Bourg d'Oisans (1651, 1655, 1667-1668, 1670-1672, 1676-1677, 1680, 1682-1683).
- CC 36** Parcelle des négoes du Bourg (1590, 1596, 1605, 1607, 1648), colligés de la parcelle des négoes du Bourg (1589, 1611, 1629). Rôle de la taille des nouveaux habitants (1664, 1673, 1718) ; rôle de la taille de franc-fief et franc-alieu (1694) ; enquête sur l'usage des communautés laïques, droit de franc-fief (1700-1701) ; « rôle de l'imposition sur tous les communaux usurpés », quittances et reçus (1766) ; « rôle pour les fontaines, ruisseaux et rivières » (1694) ; « rôle a compte de ce qui est deüib aux pauvres et en réparation des grands chemins » (1708) ; rôles de banvin (1598-1599, 1603-1606, 1608-1609, 1611, 1667, 1669-1670, 1679, 1680-1681, 1685-1688, 1697-1698, 1700-1701, 1708, 1729, 1741, 1743-1744, 1746, 1748, 1752-1754, 1757, 1763-1764, 1775, 1780).
- CC 37** Comptes de l'extracteur des tailles (1597, 1600) ; « comptes de l'exaction et acquittement des rolles des tailles » et pièces à l'appui (1693-1694) ; comptes et pièces justificatives de comptes de la

- trésorière des tailles (1695-1697, 1699-1700) ; comptes et pièces jointes « pour la trésorière des tailles » (1701-1703) ; comptes du receveur des tailles (1704-1706).
- CC 38** Comptes et pièces justificatives des comptes du receveur des tailles (1707-1708, 1709-1710, 1711-1712, 1713-1714) ; « comptes de la recette des impositions royales et locales » (1770) ; « comptes de la collecte des rôles » (1771) ; comptes des revenus patrimoniaux (1769-1771) ; comptes de la collecte et des revenus de la communauté (1773).
- CC 39** Criées des Fermes des Picots (1690, 1701, 1705, 1707, 1709-1710, 1717-1718, 1720-1730, 1738, 1768, 1774-1775) ; criées et baux (1766, 1769-1770) ; baux (1731, 1771-1773, 1780) ; enchères (1696-1698) ; arrentements (1690-1691, 1695-1696, 1700, 1702) ; délivrances (1691, 1700, 1703, 1706, 1721, 1732-1733, 1735) ; comptes et pièces à l'appui des comptes des Fermes des picots (1689-1693, 1697-1698, 1699-1700).
- CC 40** Comptes et pièces à l'appui des comptes des Fermes des Picots (1700-1701, 1707-1708, 1709, 1710-1712, 1713, 1720, 1722, 1724, 1731-1732) ; pièces justificatives des comptes (1692, 1694, 1719, 1721-1722, 1726-1727, 1731-1732, 1742, 1772)
- CC 41** Comptes et pièces justificatives des comptes du receveur des deniers d'octroi (1738-1741, 1742-1743, 1744-1746, 1747-1757).
- CC 42** Terriers du Bourg d'Oisans et du hameau des Alberges (1545-1725) : « c'est le terrier novel de la ville et paroisse du Bourg d'Oisans, faict...en l'annee 1545 », *1 cahier, couverture parchemin, 24 fol.* « Repertoyre du terrier de la ville et paroisse... », *1 cahier non folioté* (1545). « Aultre terrier de ceulx qui ont aulcun regest dans la commune dudit Bourg d'Oisans » ; *un cahier non folioté* (1588). « Terrier tiré du regest de la communauté du Bourg, des maysons et aultres bastiments brullés au passage de l'armee » ; *1 cahier non folioté* (1630). « Terrier du regest de la ville et commune du Bourg d'Oyzans », *un cahier, couverture parchemin, non folioté* (1630). « Terrier de la communauté du Bourg d'Oisans », *un cahier non folioté* (1636, avec mentions ajoutées jusqu'en 1651). « Terrier sur lequel il faut despartyr trante solz monoie courante deubz par les hommes des Alberges au mistral d'Auris » et « rolle et perequation », *deux cahiers non foliotés* (1549). « Terrier sur lequel il faut despartyr neufz soubz bonne monnoye, par les hommes des Alberges deubs annuellement a l'Hospital Nostre Dame de Grenoble ou bien au mistral du Bourg », *un cahier non folioté* (1595). « Rolles de la censive des Alberges » et « regalement de la somme due par les particuliers qui possedent de fonds au tenement des Alberges » (1713, 1715).
- CC 43** Terriers de capage et industrie (1645, 1651, 1654, 1674, 1685, 1689, 1694, 1696, 1697, 1699, 1703, 1706, 1712, 1715, 1717, 1718, 1720, 1727, 1730, 1732, 1735, 1746-1749, 1751, 1753, 1755-1765).

CC 44-CC 59 Pièces justificatives.- Parcelles de vacations et de paiements fournies par les communautés ou des particuliers ; parcelles de vacations et de fournitures dues par les communautés à d'autres communautés du mandement ou à des particuliers ; états, quittances, reçus et autres pièces justificatives ; taxés aux comptes généraux d'Oisans ou aux négoce du mandement d'Oisans¹⁷.

1589-1741

- CC 44** 1589, 1591, 1593, 1594, 1596.
CC 45 1597, 1598, 1600, 1601, 1602.
CC 46 1603, 1607, 1608, 1609, 1610.
CC 47 1611, 1612, 1613, 1614, 1615.
CC 48 1617, 1618, 1619, 1621, 1622, 1623, 1626.
CC 49 1628, 1629, 1631.
CC 50 1632, 1634, 1636.
CC 51 1638, 1641, 1645.
CC 52 1648, 1651.
CC 53 1654, 1657, 1660.
CC 54 1663, 1669, 1670, 1672, 1679.
CC 55 1680 ; parcelles de vacations fournies par diverses communautés du mandement et taxées de 1683 à 1690.
CC 56 1697.
CC 57 « Extrait du compte d'Oisans et de l'assemblée de publication » et pièces justificatives des comptes (1699) ; « parcelle et estat de ce qui est deüib a la communauté du Bourg d'Oysans par le mandement d'Oysans » (1700).
CC 58 « Comptes generaux de 1707, justification des allocations faites aux communautés » et pièces justificatives des remboursements qu'il exige du Mandement pour fournitures dont il avait fait l'avance entre 1706 et 1712 (1715) et pièces à l'appui des comptes.
CC 59 « Etat et parcelle de ce qui est deüib à mestre Ferreol Faure,... secretaire du Mandement d'Oysans par ledit mandement » (1715) ; documents comptables (1715, 1716, 1717, 1741).

¹⁷ Sauf à l'articulation des XVII^e-XVIII^e siècles, époque où les exigences du pouvoir royal en matière de fournitures militaires se firent particulièrement lourdes, les autorités du mandement n'éprouvèrent pas la nécessité de consigner sur des comptes dûment rédigés l'équilibre des recettes et des dépenses, faites ou éprouvées à l'échelle du mandement. Ordinairement, les pièces comptables étaient « taxées aux comptes generaulx d'Oisans » ou « aux negoces du mandement », à des intervalles variant de un à cinq ans. Suivant l'usage du temps, la date fournie par l'analyse du présent répertoire est celle de l'enregistrement des pièces comptables par l'assemblée consulaire ou le secrétaire du mandement, et non celle, parfois très antérieure, de leur établissement.

CC 60-CC 74 Comptes consulaires des consuls du Bourg d'Oisans¹⁸ et pièces à l'appui des comptes. 1590-1790

- CC 60** Années consulaires 1590, 1591, 1591/1592¹⁹, 1593/1594²⁰, 1595/1596²¹, 1596/1597, 1598/1599, 1599, 1600/1601²², 1601/1602²³ (fragment), 1604²⁴, 1605/1606²⁵.
- CC 61** Années consulaires 1607/1608, 1608/1609, 1609/1610²⁶, 1610/1611, 1612/1613²⁷, 1614/1615, 1615/1616.
- CC 62** Années consulaires 1616/1617, 1617/1618, 1618/1619, 1619/1620, 1622/1623²⁸, 1623/1624, 1627/1628²⁹, 1629/1630, 1630/1631³⁰, 1631/1632³¹, 1633³², 1634, 1635³³.
- CC 63** Années consulaires 1637³⁴, 1638/1639³⁵, 1639/1640, 1640³⁶, 1640/1641, 1644³⁷, 1645, 1646 :1647, 1647/1648³⁸.
- CC 64** Années consulaires 1649, 1652/1653-1654/1655.
- CC 65** Années consulaires 1656/1657, 1657/1658, 1659/1660.
- CC 66** Années consulaires 1660/1661 à 1662/1663.
- CC 67** Années consulaires 1663/1664 à 1666/1667.
- CC 68** Années consulaires 1667/1668, 1669/1670 à 1671/1672, 1672/1673³⁹, 1673/1674, 1676/1677, 1677-1679, 1680/1681.
- CC 69** Années consulaires 1681/1682, 1682/1683, 1685/1686-1688/1689.

¹⁸ A la différence de ceux du mandement, les comptes consulaires du Bourg étaient régulièrement rendus chaque année et cette édition donnait lieu à publication et à l'établissement d'un document spécifique. C'est à l'issue de leur charge que les consuls rendaient compte de leur gestion et beaucoup s'en acquittèrent avec un retard excédant parfois deux ans. Il a paru néanmoins préférable de considérer cette fois-ci non pas l'année de publication mais celle de l'exercice budgétaire, laquelle, le plus souvent, ne coïncidait pas avec l'année civile mais débutait à la Toussaint, date d'entrée en charge des consuls.

¹⁹ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁰ Les pièces à l'appui font défaut.

²¹ Les pièces à l'appui font défaut.

²² Les pièces à l'appui font défaut.

²³ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁴ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁵ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁶ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁷ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁸ Les pièces à l'appui font défaut.

²⁹ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁰ Les pièces à l'appui font défaut.

³¹ Les pièces à l'appui font défaut.

³² Les pièces à l'appui font défaut.

³³ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁴ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁵ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁶ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁷ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁸ Les pièces à l'appui font défaut.

³⁹ Les pièces à l'appui font défaut.

- CC 70** Années consulaires 1689/1690-1695/1696.
CC 71 Années consulaires 1696/1697-1700/1701.
CC 72 Années consulaires 1701/1702-1707/1708, 1708/1709⁴⁰.
CC 73 Années consulaires 1709/1710-1713/1714, 1715/1716⁴¹, 1718-1721.
CC 74 Années consulaires 1721/1722, 1723/1724, 1725/1726, 1726/1727, 1727/1728, 1728/1729, 1730/1731, 1735, 1743/1744, 1746, 1753, 1755, 1756, 1757, 1758/1759, 1761/1762, 1768, 1790⁴².

CC 75-CC 87 Pièces comptables, disjointes des comptes consulaires. 1585-1788⁴³

- CC 75** 1585, 1587, 1589-1594.
CC 76 1595-1598, 1601-1602.
CC 77 1605, 1607, 1609.
CC 78 1610-1614.
CC 79 1617-1620, 1622.
CC 80 1623, 1624, 1626-1629.
CC 81 1630-1635.
CC 82 1636-1639, 1641, 1642.
CC 83 1643-1645, 1647, 1649.
CC 84 1651, 1665, 1667, 1668, 1670-1672.
CC 85 1675, 1676, 1678, 1680, 1683.
CC 86 1687, 1689, 1697, 1700.
CC 87 1717, 1760, 1776, 1788.

Les séries DD à ii n'ont pas encore fait l'objet de classement.

⁴⁰ Les pièces à l'appui font défaut.

⁴¹ Les pièces à l'appui font défaut.

⁴² Les pièces à l'appui font défaut sauf pour les années consulaires 1726/1727 et 1735.

⁴³ Les dates sont celles des « entrées aux comptes » ou « aux négoes du Bourg ».

4 E 22

REPertoire PARTIEL

DES

ARCHIVES REVOLUTIONNAIRES

1790-AN VIII

DE LA

COMMUNAUTE DU BOURG D'OISANS

établi par
Catherine THOLLON
archiviste chargée des communes
1987

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

LL 1-LL 7 Textes réglementaires [imprimés].

LL 1	Lois. Décrets de la Convention nationale, de l'Assemblée nationale.	1790-an VIII
LL 2	Convention nationale. Comité de salut public.	an II-an IV
LL 3	Comités des décrets, des finances, militaire, de législation. Commissions d'agriculture, de commerce, des revenus nationaux, des administrations civiles.	an II-an III
LL 4	Armée des Alpes.	an II-an III
LL 5	Autorités constituées.	1793-an II
LL 6	Conseil et directoire du département.	1792-an II
LL 7	District de Grenoble.	1790-an IV

ACTES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

LL 8	Assemblées primaires.- Procès-verbal d'assemblée des délégués nommés par les assemblées primaires [imprimé] (1793). Assemblée primaire du canton de l'Oisans.- Procès-verbal (an II).	1793-an II
LL 9	Conseil général de la commune.- Délibérations.	1790-an II
LL 10	Correspondance passive. Imprimés adressés à la commune pour information.- Extraits des registres de la maison commune de Vienne (1790). Route de Vizille à Grenoble : délibération du conseil général de Vizille (1790-an III). Délibération des citoyens catholiques de Nîmes (1790). Compagnie des dragons nationaux de Gap : extrait des délibérations (1790). Surveillance de la poudre : proclamation des officiers municipaux de Vienne (1790). Etablissement de forge et fonderie en Isère : mémoire d'Alexandre Giroud, ancien ingénieur des mines (an II). Fabrication du minium : brevet d'invention accordé à Ollivier, citoyen de Paris (an II). Cours des écoles de chirurgie et de médecine : avis de l'hôpital de la Charité de Grenoble (s.d.). Tontine des sans-culottes : avis de création (an III). Prospectus pour l'abonnement au périodique « le réviseur ou l'esprit des journaux » (s.d.). Bureau général de correspondance : établissement (s.d.).	1790-1791 1790-an III

CADASTRE – BIENS COMMUNAUX

- LL 11*** Cadastre de la division des biens communaux, avec répertoire. [216 f°].
an III
- LL 12** **Aliénation des biens communaux.-** Observation du comité de l'aliénation des domaines nationaux (imprimé, 1790).
Partage des communaux.- Partage des Sables-en-Oisans (1791-1792). Lettre de la commune au district de Grenoble (1792). Partage des terrains aux Mas des Iles (an II).
Terrain au Bourg-d'Oisans.- Bail à ferme (1793).
Vente de moutons appartenant à la République, « destinés à la nourriture de nos frères d'arme » et laissés dans la commune.- Procès-verbal (an III).
1790-an III

IMPOSITIONS

- LL 13** **Répartition des impositions.-** Révision de leur répartition à la suite du rattachement des communes de Villard-d'Arène et de la Grave au département des Hautes-Alpes (1790). Lançons (1790).
Contribution patriotique.- Correspondance (1790).
Contribution foncière.- Extrait du rôle (1793), mandement (an II), reçus (1791-1792).
Dégrèvement d'imposition.- Demande adressée au district de Grenoble suite aux dégâts causés par les inondations et le gesl (1791-1793).
Don gratuit.- Correspondance (1790).
Dons réunis dans le canton de Bourg-d'Oisans et portés au district (an II).
Patentes.- Registre des citoyens devant prendre une patente (1791).
Contributions.- Etat des maisons avec le nom des citoyens chefs de maison (s.d.).
Contributions, commune des Gauchois.- Rôle des communaux défrichés et non inscrits sur la matrice du rôle foncier, état du bétail (s.d.).
1790-an II

AFFAIRES MILITAIRES

- LL 14** **Soldats.**- Levée d'hommes dans le canton de Bourg-d'Oisans (1793). Recrutement de soldats : procès-verbaux (1792-1793). Certificats de service pour Claude Meunier (an II). Réformés (an III). Exemptions (an II). Déserteurs (an III).
- Réquisitions pour l'armée.**- Logement : doléances des officiers municipaux (s.d.). Réquisitions (an II-an III).
- Garde nationale.**- Procès-verbaux de patrouille de nuit (1791). Registre des citoyens actifs (1792).
- Transports militaires.**- Instruction sur les convois militaires (impr., an III).
- Gendarmes nationaux.**- Serment civique (1793).

1791-an III

CONTENTIEUX - POLICE

- LL 15** **Terrains communaux.**- Procès entre les communes du Bourg-d'Oisans et d'Allemond : correspondance avec l'avocat (1790-1791).
- Paiement de la capitation.**- Procès entre Berthon, procureur de la commune, d'une part et les sieurs Vial et Drevon, d'autre part (1790-1792).
- Ferme des biens communaux.**- Procès entre Berthon, procureur de la commune, d'une part et les sieurs Punat, Brun, Jouvensel, Barruel, Vincent et Durif, d'autre part (1792).
- Somme due aux pauvres.**- Procès entre Pierre Jouffrey, syndic des pauvres et Jean Marquet (1792). Procès entre Pierre Jouffrey, syndic des pauvres et Giraud (1792).
- Coupe de bois.**- Procès entre Jean Giroud et Nicolas Fibue (1792).
- Construction d'un moulin sur la Petite-Rive pouvant être cause d'un engorgement du canal.**- Sommation de Faure, procureur de Bourg-d'Oisans à Grégoire Paulin (1791).
- Construction de la maison dite de l'Hôpital.**- Sommation de Faure, procureur de Bourg-d'Oisans à Pierre Dunan (1793).
- Délivrance de certificats.**- Sommation de Cotte, Grand, Berthon aux maires et officiers de Bourg-d'Oisans (an II).
- Travaux contre les inondations.**- Demande en travaux par les habitants possédant des fonds le long de la rivière Romanche (an III).

1790-an III

- LL 16** **Vente de coupe de bois appartenant à la commune.**- Procès-verbal de Reymond Berouard, garde forestier (1791).
- Prix du pain.**- Plainte au district de Grenoble par Chagnol, entrepreneur des mines (1791).
- Police des grains.**- Procès-verbal de perquisition chez la veuve Michet, aubergiste (1793).

Police des munitions.- Procès-verbal de contrôle des munitions possédées par Philibert Saunier, meunier (1793).

Troupeau de chèvres sans gardien.- Procès-verbal de Reymond Berouard, garde forestier (1793).

1791-1793

SUBSISTANCES

LL 17 Inventaire du sel et du tabac.- Extrait du registre du directoire du district de Grenoble (1791).

Prix de la viande.- Lettre du procureur du Bourg-d'Oisans à la commune de Grenoble (1791).

Grains nécessaires à la subsistance des habitants du Bourg-d'Oisans.- Etat (s.d.).

Grains.- Achat et fourniture, recensement (an II).

Marchandises des boutiques.- Etat du sel, viande, mercerie, chaussures et épicerie (an II).

1791-an II

TRAVAUX

LL 18 Assèchement des marais.- Circulaire du directoire du département (1791).

Pont de la Lignarre.- Reconstruction : devis, adjudication (an II).

1791-an II

COMPTABILITE

LL 19 Comptes de la communauté.- Compte rendu par François Asselai (1791). Pièces justificatives (1790-an III).

Comptes du receveur des pauvres.- Pièces justificatives (1793).

Dettes.- Somme due par la communauté de Villard-d'Arène à celle du Bourg-d'Oisans (1790).

Poids et mesures.- Bail à ferme (1792).

Location emphytéotique des Illes.- Etat de la pension annuelle due par les particuliers « emphytéotes » (1793).

1790-an III

4 E 22

REPertoire PARTIEL

DES

ARCHIVES POSTERIEURES

A L'AN VIII (1800)

DES COMMUNES

DU BOURG D'OISANS

ET DES GAUCHOIRS

établi par
Catherine THOLLON
archiviste chargée des communes
1987

■ Les Gauchoirs ont existé en tant que commune de la Révolution jusqu'en mai 1846 avant d'être rattachées au Bourg-d'Oisans

SERIE A

ADMINISTRATION CENTRALE

A 1 **Fabrication des nouvelles mesures de longueur et de capacités.-**
Instruction publiée sur ordre du ministère de l'intérieur [impr.] an IX

SERIE B

ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE

B 1 **Election des membres des collèges électoraux du département et de l'arrondissement.-** Réunion de l'assemblée cantonale du Bourg-d'Oisans.
an XI

B 2 **Lieu des assemblées cantonales.-** Arrêté du préfet désignant les édifices où doivent se réunir ces assemblées. 1808

B 3-4 **Circulaires préfectorales.** an VIII-1816

B 3 an VIII-an X

B 4 an XI-1816

SERIE D

ADMINISTRATION GENERALE DE LA COMMUNE

1 D 1-15 *Cotes réservées.*

1 D 16 **Conseil municipal.-** Extraits de délibération. an IX-1844

2 D 1-7 *Cotes réservées.*

2 D 8 **Correspondance reçue de la préfecture.** an V-1884

- 2 D 9** Correspondance reçue du receveur général du département de l'Isère et d'autres communes. an VII-1812
- 2 D 10** **Biens de la commune.-** Bail à ferme des immeubles dépendant du presbytère (an IX). Etat du montant des fermages et des locations des biens communaux (an X). Etat des biens tombés en déchéance ou aliénable au 01.01.1808. Vente d'un immeuble communal situé aux Bucles (1814).
- 2 D 11** **Contentieux.-** Détournement de l'eau du canal du moulin de la Paute : procès entre Louis David Faure, maire et Pierre Hostache (1836). Frais à payer pour le procès entre Nicolas Orcel, maire des Gauchoirs et Pierre Meunier (1825). 1825-1836
- 3 D 1** **Biens de la commune.-** Définition des limites précises des biens communaux au Mas des Buis et aux Sables. 1811-1815

SERIE E

ETAT CIVIL

- E 1-2** *Cotes réservées.*
- E 3** **Registres de l'état civil.-** Etat dans les communes du canton de Bourg-d'Oisans (an VIII). Rectifications d'actes (1818-1887). Naturalisations (1820-1860). Etat nominatif des enfants décédés avant un an en 1872 et 1873 (1874). an VIII-1887

SERIE F

POPULATION – ECONOMIE – AGRICULTURE - STATISTIQUES

- 1 F 1** **Population.-** Dénombrement de la population (an VIII, 1891). Mouvement de la population : correspondance de la préfecture (1808-1811). Etat de la population (s.d.). an VIII-1891
- 2 F 1** **Industrie.-** Fabrique de toile et de chanvre : enquête du préfet au sujet de son installation par les négociants Perrier dans les communes de l'Oisans (an XII). Projet d'installation d'ateliers : extraits de délibérations (1856). Installation de fabrique de soie : projet (1862), projet des frères Bellon (1864). Fabrique de

tissage de Jean-Baptiste Gagnière : prime d'encouragement (1816). Fabrique de toiles de Joseph Bret : état des ouvriers (1810), aide financière (1816).

an XII-1864

- 3 F 1** **Agriculture.-** Rôle des bestiaux des communes du canton de Bourg-d'Oisans (1813). Recensement des chevaux (s.d.). Rôle des bestiaux aux Gauchoirs (1833-1834). 1813-1834
- 4 F 1** **Commerce.-** Prix de la viande : correspondance avec Grenoble demandant les prix pratiqués sur le marché du Bourg-d'Oisans (1819-1824), tableau des prix (1858). 1819-1858
- 4 F 2** **Foires.-** Transfert et création : pétition adressée au préfet (1855), correspondance reçue de la préfecture (1857-1862). 1855-1862
- 7 F 1** **Travail des enfants dans l'industrie.-** Commission locale de surveillance. 1875-1886

SERIE G

CADASTRE - CONTRIBUTIONS

- G 1-5** *Cotes réservées.*
- G 6*** **Livre de répartition des impositions, établi sur le modèle des cadastres de l'Ancien Régime.** début XIX^e s.
- G 7-9** **Contributions directes.** an VIII-1877
- G 7** Correspondance reçue de la préfecture et des Contributions directes. an VIII-1821
- G 8** Mandement (1811). Montant des contributions directes (1877). Nomination des commissaires répartiteurs (an VIII-1808). an VIII-1877
- G 9** Recette des contributions : adjudication du bail (an VIII-an X). Réclamation de Jean Rey concernant le salaire qu'il aurait dû percevoir en tant qu'agent percepteur des droits sur les portes et fenêtres (an XI). an VIII-an XI
- G 10** **Patentes.-** Quittance (an VII-an IX). Registre de demande en déchargement (1821). an VIII-1821

- G 11** **Contributions locales.-** Rôles des réparations effectuées au mas des Buis (1812). Rôle de répartition entre les habitants pour la construction d'un quai destiné aux foires, marchés, laverie et étendage des lessives (1816). Rôle de répartition de 500 livres sur les propriétaires de chevaux et mulets (s.d.).
1812-1816

SERIE H

AFFAIRES MILITAIRES

- 1 H 1** **Conscription.-** Instructions du préfet. an XIII-1807
- 1 H 2** **Conscription.-** Communes du canton de Bourg-d'Oisans et commune du Bourg-d'Oisans (an XI-1811, 1876). an XI-1876
- 1 H 3** **Recensement des classes.-** Tableaux nominatifs (1867, 1875, 1878). Extraits des tableaux (1855, 1857-1864). 1855-1878
- 1 H 4** **Soldats.-** Déserteurs (an VIII, an IX, 1824). Extraits mortuaires (1813-1871).
an VIII-1871
- 2 H 1** **Soldats.-** Congé du service de l'armée active pour Ange Jouffrey, sergent grenadier (1832).
Guerres révolutionnaires et du 1er empire.- Liste des militaires ayant combattu sous les drapeaux de 1792 à 1815 (s.d.).
XIX^e s.
- 2 H 2** **Logement des troupes, réquisitions** (an VIII-1886).
Passage des militaires.- Registre du service des convois (an IX-1825).
an VIII-1886
- 2 H 3** **Maison d'arrêt du Bourg-d'Oisans.-** Règlement intérieur (an XI), état nominatif des détenus (1811, 1813).
Brigade de gendarmerie.- Etat nominatif (1872).
an XI-1872
- 3 H 1** **Garde nationale du Bourg-d'Oisans.-** Registre des sections (1831). Rôle pour servir à la formation des compagnies (s.d.). Organisation et équipement (1813, 1830, 1869).
Garde nationale des Gauchoirs.- Organisation, recrutement, révision (1831-1834).
1813-1834

- 3 H 2** **Garde nationale mobilisée du canton de Bourg-d'Oisans.-** Mobilisation et équipement, organisation des compagnies, élections des officiers, listes des hommes non mariés ou veufs sans enfants. 1870-1873

SERIE i

POLICE LOCALE ET GENERALE – JUSTICE - HYGIENE

- 1 i 1** **Gardes-champêtres.-** Procès-verbaux. 1823-1844
- 2 i 1** **Victimes de l'inondation de 1852.-** Projet de demande d'autorisation de loterie de bienfaisance au profit des victimes de l'inondation. 1852
- 2 i 2** **Passeport pour l'intérieur.-** Souches de celui de François Roussillon, ouvrier charpentier (1833) et de celui de Jean Vieux colporteur (1834) puis marchand épicier (1848).
Etrangers.- Recensement des sujets sardes (s.d.). 1833-1848
- 5 i 1** **Hygiène et santé publique.-** Procès-verbaux de visite par le jury médical des pharmacies et magasin d'épicerie ou de droguerie (1851). Avertissement adressé aux pharmaciens pour la mise sous clé des poisons (1875). Règlement de la boucherie dans les communes de Corps, la Mure et Vizille (1858). 1851-1875
- 5 i 2** **Hygiène et santé publique.-** Société de santé de Grenoble : instructions concernant la rage et la fièvre puerpérale (an IX). Rage : correspondance de la préfecture (an X). Epidémie de choléra de 1854 : mesures préventives, correspondance de la préfecture, statistiques (1854-1855).
Recensement des goitreux dans le canton de Bourg-d'Oisans.- Enquête de la commission d'hygiène (1854). an IX-1855

SERIE K

ELECTIONS – PERSONNEL

- 1 K 1** **Formation des collèges électoraux du département.-** Etat des 150 plus imposés dans l'Isère (an X).
Liste électorale.- Liste de ceux ayant leur domicile politique à Bourg-d'Oisans et qui ont le droit d'être portés sur le registre civique de

l'arrondissement (1806). Liste des 10 citoyens les plus imposés du canton du Bourg-d'Oisans (1808).

an X-1808

1 K 2 **Conseil municipal de Bourg-d'Oisans.-** Nomination de Jean Rey. 1814

1 K 3 **Conseil municipal des Gauchoirs.-** Nomination du maire et des adjoints. 1834

2 K 1 **Fonctionnaires de Bourg-d'Oisans.-** Etat. [entre 1816 et 1820]

SERIE L

FINANCES – COMPTABILITE

1 L 1 **Budgets de Bourg-d'Oisans** (an XI-an XIII, 1807, 1808).
Budgets des Gauchoirs (1826, 1836, 1840). an XI-1840

1 L 2 **Comptes de gestion** (an IX, an X, 1815, 1822, 1853-1875). an IX-1875

1 L 3 **Etat des dépenses et des recettes** (1808, 1817, 1854-1857). 1808-1857

1 L 4 **Pièces justificatives de comptabilité.** an IX-an X

2 L 1 **Emprunts.** 1860-1886

2 L 2 **Octroi.-** Etablissement de l'octroi sur le bétail et le vin (an XI). Correspondance avec la préfecture (an XII-1806). Bail (an XII-1806). Sommutation au requis de Jean-Pierre Jouffrey, adjudicataire contre la maire à la suite de la fraude des bouchers dans leurs déclarations (an XII). Lettre du receveur des droits du canton de Bourg-d'Oisans dénonçant la négligence de Picotier, adjudicataire (1806). Extrait du registre des adjudications (1809). an XI-1809

SERIE M

BATIMENTS COMMUNAUX

1 M 1	Halles et mairie.- Travaux (1855-1856). Halles, mairie et justice de paix.- Reconstruction (1866-1872). Halles.- Mise en place d'un dallage en ciment (1873).	1855-1873
1 M 2	Four aux Gauchoirs.- Construction.	1861-1863
2 M 1	Chapelle et presbytère aux Sables-en-Oisans.- Construction, avec un plan.	1861-1876
2 M 2	Cimetière.- Construction d'un portail.	1864
2 M 3	Clocher de la Paute.- Réparation, devis, adjudication.	1809
4 M 1	Ecole.- Réparations.	1864

SERIE N

BIENS COMMUNAUX

1 N 1	Prairie du Coutaux.- Adjudication de la ferme (1809). Pâturages communaux des Gauchoirs.- Bail à ferme (1851). Biens communaux de la Paute.- Cahier des charges du bail à ferme (1864).	1809-1864
2 N 1	Bois.- Procès-verbal de reconnaissance et désignation d'arbres à exploiter (1831). Etat des bois d'affouage délivrés aux habitants (1831-1833).	1831-1833

SERIE O

VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

- 1 O 1** **Route royale n° 110 de Grenoble à Briançon.-** Mémoire (1819).
Chemin vicinal de Bourg-d'Oisans à Saint-Christophe-en-Oisans.-
 Rapport (1839).
Chemin de Bourg-d'Oisans à Ornon.- Sommaton adressée au Bourg-
 d'Oisans pour son entretien (an X).
 an X-1839
- 1 O 2** **Fossés.-** Adjudication des travaux de curage (1806). Travaux d'entretien
 (1819).
 1806-1819
- 1 O 3** **Ponts.-** Construction de ponts sur les fossés de la grande route dans la partie
 des Grandes Sables (1808-1810). Réparation du Pont-Rouge (1818).
 1808-1818
- 2 O 1** **Mines.-** Demande pour effectuer une recherche de plomb et de cuivre aux
 mines du Pontet, de Durand et de Bettou (1810). Demande de Cottavoz et
 Marin pour effectuer des recherches d'anthracite (1862-1864).
 1810-1864
- 3 O 1** **Digue du ruisseau de Saint-Antoine et canal du Goulet.-** Réparations
 (1807-1811).
Digues sur la rive gauche de la Romanche.- Construction (1810).
Ruisseau de la Rive.- Redressement (1815). Travaux d'entretien (1820).
Canal au Fournal.- Ouverture : devis et détail des travaux (1842).
Canal de la Romanche.- Devis des réparations de la portion comprise entre
 les Buis et l'Isle-Verte (s.d.).
 1807-1842
- 3 O 2** **Fours à chaux, usines, fours à brique.-** Installation : enquêtes de
 « commodo-incommodo ». 1856-1886
- 3 O 3** **Installations classées (fours à chaux, lavoirs à mines, presse à satiner,
 carrières, scierie,...).-** Autorisations. 1820-1879

SERIE P

CULTES

- P 1** **Chapelle des Sables.-** Demande des habitants en transformation en église succursale. 1879
- P 2** **Chapelle des Sables.-** Erection en chapelle de secours. 1887-1888

SERIE Q

ASSISTANCE - PREVOYANCE

- 1 Q 1-2* *Cotes réservées*
- 1 Q 3** **Bureau de bienfaisance.-** Comptes de gestion (1853-1855, 1858, 1861, 1863, 1865, 1870, 1871). 1853-1871
- 3 Q 1** **Hospice civil.-** Pièces justificatives de comptes. an X-1810
- 5 Q 1** **Société de secours mutuels.-** Etat des propositions de récompense. 1860
- 5 Q 2** **Médecine gratuite.-** Mise en place du service. 1860-1878
- 5 Q 3** **Cours d'accouchement à l'hospice de Grenoble.-** Elèves envoyés par la commune (1793, an IX, 1879). an IX-1879
- 5 Q 4** **Sage-femme.-** Désignation par le préfet. 1822-1877

SERIE R

INSTRUCTION

- 1 R 1** **Instruction primaire.-** Instructions de l'académie de Grenoble pour son rétablissement. 1816
- 1 R 2** **Ecoles.-** Mises en place (an XIII, 1816, 1820). an XIII-1820

1 R 3	Instituteurs.- Nomination.	1819-1822
1 R 4	Prix honorifiques décernés aux élèves.	1819

Archives départementales de l'Isère

VOCABULAIRE

Colligé :

le terme désigne les états sommaires de perception, qui consignent sous une forme ramassée les informations développées dans le rôle, pratiquement bornées aux noms imposables et au montant de leur imposition. Les multiples ajouts et ratures portés sur ces documents attestent qu'ils étaient d'un usage constant pour le receveur des impositions.

Ferme des picots :

les fermiers des picots collectaient auprès des paysans foins, fourrages, avoines et grains, et servaient d'intermédiaire pour toutes les actions de commercialisation. Ils jouèrent un rôle particulièrement important entre 1690 et 1710, à l'époque où les réquisitions militaires et particulièrement celles exigées par les troupes de cavalerie, cantonnés ou de passage au Bourg, se firent plus pressantes que jamais.

Inquants :

adjudication des tailles.

Mandement :

sous l'Ancien Régime, il s'agit de la circonscription territoriale où s'exerce l'autorité d'un seigneur, représenté par un châtelain.
au XIX^e s. il s'agit de l'avis d'imposition adressée aux communes.

Parvient :

acte par lequel les consuls du Bourg notifient qu'ils viennent d'être informés du montant des tailles auquel sera imposée la communauté, conséquemment à la péréquation effectuée au niveau du mandement

Régellement :

distribution par feu des sommes accordées en dégrèvement.

Terriers de capage et industrie :

document évaluant les capacités mobilières des habitants de la communauté

INDEX DES NOMS PROPRES

Archives départementales de l'Isère

Alberges (les)	CC 23, CC 42	Grenoble (district de)	LL 7, LL 12-13, LL 16-17
Allemond	LL 15	Grenoble (ville de)	LL 10, LL 17, 4 F 1,5 i 2, 1 O 1, 5 Q 3, 1 R 1
Alpes (armée des)	LL 4		
ASSELAI (François)	LL 19		
Auris[-en-Oisans]	CC 42		
		Hautes-Alpes	LL 2
BARRUEL	LL 15	HOSTACHE (Pierre)	2 D 11
BELLON (frères)	2 F 1		
BEROUARD (Reymond)	LL 16	Iles (mas des)	LL 2, LL 12
BERTHON	LL 15	Illes (les)	LL 19
BETTOU	2 O 1	Isère (département de l')	LL 10, 2 D 9, 1 K 1
BOURG-D'OISANS (canton)		Isle-Verte	3 O 1
LL 8, LL 13-14, B 1, E 3, 3 F 1, 1 H 2, 3 H 1, 5 i 2, 1 K 1, 2 L 2			
BRET (Joseph)	2 F 1	JOUFFREY (Ange)	2 H 1
Briançon	1 O 1	JOUFFREY (Jean-Pierre)	2 L 2
BRUN	LL 15	JOUFFREY (Pierre)	LL 15
BUCLES	2 D 10	JOUVENSEL	LL 15
Buis (mas des)	3 D 1, G 11, 3 O 1		
		Lignarre (la)	LL 18
CATTAVOZ	2 O 1		
CHAGNOL	LL 16	Mas-des-Iles	LL 2, LL 12
Corps	5 i 1	MEUNIER (Claude)	LL 14
COTTE	LL 15	MEUNIER (Pierre)	2 D 11
Coutaux (les)	1 N 1	MICHET (veuve)	LL 16
		Mure (la)	5 i 1
DREVON	LL 15		
DUNAN (Pierre)	LL 15	Nîmes	LL 10
DURAND	2 O 1		
DURIF	LL 15	Oisans (canton) <u>VOIR</u> Bourg-d'Oisans (canton)	
		Oisans (mandement)	BB 1-15, BB 29, CC 9-26, CC 31-32, CC 44-59
FAURE	LL 15	OLLIVIER	LL 10
FAURE (Férréol)	CC 59	ORCEL (Nicolas)	2 D 11
FAURE (Louis David)	2 D 11	Ornon	1 O 1
FIBUE (Nicolas)	LL 15		
Fournal	3 O 1	Paris	LL 10
		PAULIN (Grégoire)	LL 15
GAGNIERE (Jean-Baptiste)	2 F 1	Paute (la)	2 D 11, 2 M 3, 1 N 1
Gap	LL 10	PERRIER	2 F 1
Gauchoirs (les)	BB 30, LL 13, 2 D 11, 3 F 1, 3 H 1, 1 K 3, 1 L 1, 1 M 2, 1 N 1	PICOTIER	2 L 2
		Pontet (le)	2 O 1
GIRAUD	LL 15	Pont-Rouge (le)	1 O 3
GIROUD (Alexandre)	LL 10	PUNAT	LL 15
GIROUD (Jean)	LL 15		
Goulet (le)	3 O 1	REY (Jean)	G 9, 1 K 2
GRAND	LL 15	Rive (la)	LL 15, 3 O 1
Grave (la)	LL 13	ROCHETTE (Christophe)	BB 29

Romanche (la) LL 15, 3 O 1
ROUSSILLON (François) 2 i 2

Sables (les) 3 D 1, 1 O 3, P 1-2
Sables-en-Oisans (les) LL 12, 2 M 1
Saint-Antoine 3 O 1
Saint-Christophe[-en-Oisans] 1 O 1
SAUNIER (Philibert) LL 16

VIAL LL 15
Vienne LL 10
Villard-d'Arène LL 13, LL 19
VINCENT LL 15
Vizille LL 10, 5 i 1

Archives départementales de l'Isère